

Animations de la bibliothèque

Toutes les animations sont gratuites et sur inscription car places limitées au 07 67 15 41 17 ou par mail : bibliotheque.btv@outlook.fr

Février	
Mardi 4 De 9h30 à 10h	Bébés Lecteurs (Réservés aux assistantes maternelles)
Vendredi 14 De 14h à 16h	Atelier Jeux de société
Mardi 18 De 14h à 16h	Atelier Imprimante 3D
Vendredi 21 De 14h à 16h	Atelier Jeux de société
Samedi 22 De 14h à 17h	Atelier couture
Vendredi 28 De 14h à 16h	Réunion d'information d'« Emmaüs Connect » pour des ateliers numériques

Mars	
Mardi 4 De 19h30 à 21h	Conférence par « La maison de la Nature » sur les maladies transmises par les tiques
Mercredi 5 De 14h à 15h30	Atelier créatif
Mardi 11 De 9h30 à 10h	Bébés Lecteurs (Réservés aux assistantes maternelles)
Mardi 11 De 20h à 21h30	Club lecture
Samedi 15 De 9h à 12h	Atelier compostage
Samedi 15 De 19h à 22h	Soirée Jeux de Société
Samedi 22 De 9h30 à 10h	Bébés Lecteurs
Samedi 22 De 14h à 17h	Atelier couture
Mercredi 26 De 14h à 15h30	Atelier créatif

Bétheniville va être mis à l'honneur pendant la semaine du 17 février au 21 février sur France 3.



DUELS EN FAMILLES

En effet une famille du village représentera la Marne lors du jeu « Duels en famille », diffusé à partir de 16h45.

08/03/25

Salle des fêtes de

BETHENIVILLE

LOTS ET CARTES CADEAUX À GAGNER

Intermarché

CA

VITRINES REIMS

Ouverture à 19h00.

Prix des cartons: 2€ le carton
10€ les 6 cartons
20€ les 13 cartons

Buvette et petite restauration sur place.

Informations et réservation par téléphone: 07.65.73.89.98 ou facebook: [Bethenivilleenfete](#)

agenda

21/02/25

Assemblée Générale de la Saumonée et vente des cartes de la saison

23/02/25

Concours de belote organisé par « Equip'Âge »

08/03/25

Ouverture de la pêche avec Barbecue de Bienvenue organisée par la Saumonée

08/03/25

Loto organisé par « Bétheniville en Fête »

22/03/25

Concert à l'église pour célébrer le centenaire

23/03/25

Marché artisanal et Randonnée gourmande par « Bétheniville à toutes jambes »

29/03/25

Concours de Pétanque en doublettes

29/03/25

Repas dansant pour fêter les 30 ans de « l'ASB »

18/05/25

Journée randonnée pour les adhérents « BATJ »

01/06/25

Championnat Régional organisé par le « BRC »

Janvier 2025

Vivre à Bétheniville

Actualités

« Vœux du Maire »



Vie associative

« Forum des associations »



Retour en images

« Halloween »



Sommaire

Vœux du Maire et État Civil

Compte-rendu du 15/05/24

Compte-rendu du 12/07/24

Compte-rendu du 06/09/24

Compte-rendu du 27/09/24

Compte-rendu du 25/10/24

Compte-rendu du 20/11/24

Actualités

Vie associative

Retour en images

Informations diverses

Agenda

page 2

page 3

page 4

page 6

page 7

page 8

page 9

page 11

page 12

page 16

page 23

page 24

24

Vœux de M. le Maire

Chères Béthenivilloises, chers Béthenivillois,

L'année 2024 aura marqué les esprits par une succession d'événements tant sur la scène internationale que nationale. Les tensions géopolitiques, les crises énergétiques et les bouleversements climatiques ont pesé sur nos économies et nos vies quotidiennes. Ces défis planétaires ont eu des répercussions directes sur nos finances locales.

En effet, les aides financières de l'État et des collectivités supérieures ont été réduites, impactant ainsi notre capacité à mener à bien les projets qui nous tiennent à cœur. Malgré ce contexte difficile, nous restons mobilisés pour préserver le bien-être de tous et pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

L'année 2025 s'annonce tout aussi complexe. Nous devons faire preuve de rigueur et d'innovation pour faire face à ces nouvelles contraintes. Toutefois, je suis convaincu que notre communauté saura faire preuve de solidarité et de résilience.

Concernant les projets municipaux pour 2025, nous avons le plaisir de vous annoncer que les travaux d'aménagement d'un nouvel Intermarché sont sur le point de démarrer. Ce projet permettra de dynamiser notre commerce local et de répondre aux besoins de tous. Par ailleurs, un nouveau lotissement verra le jour, offrant ainsi de nouvelles opportunités d'habitat.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif et témoignent de notre volonté de développer notre commune tout en préservant son cadre de vie.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, des agents municipaux et des bénévoles pour leur engagement sans faille. Votre dévouement est essentiel pour faire face aux défis de demain.

En cette nouvelle année, je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Bien à vous,

Le Maire,
Jean-Jacques GOUAULT

Vivre à Bétheniville

Bulletin d'informations de la commune de Bétheniville

Rédaction

Commission Communication
de la commune de Bétheniville

Président

Emmanuel Chonion

Membres et rédacteurs

Isabelle Boucksom

Frédéric Charton

Laure Huet

Jérôme Jorda

Mise en page

Sonia Corpart

Nous contacter

communication@mairie-betheniville.fr

Un grand merci à Michel Lombard pour ses magnifiques photos et son aide précieuse, ainsi qu'à tous ceux qui contribuent en rédigeant des articles.

Etat Civil

Naissances - Avec nos vœux de santé et de prospérité aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

- AUBRY Émy, Lanna, Naëlle / BEZANNES (51)

10/12/2024

- COUTEAU Ambre, Lilou / BEZANNES (51) 30/11/2024)

- DUANT Cléa, Marie, Aline / REIMS (51) 09/08/2024

- LAW-YU-KUAN Raphaël / BEZANNES (51) 31/10/2024

- LOMBI Pia, Valérie, Béatrice / BEZANNES (51)

25/06/2024

- VAN NIEUWENHUYSE Lia, Christine, Sylvie / BEZANNES

(51) 10/10/2024

Mariage - Avec tous nos vœux de bonheur

GILBERT Cécilia et LARANJO Damien, Roger, Jean-

Claude le 29/06/2024

Décès - Avec nos sincères condoléances

GABREAU Corinne, Christine, Ariel ép RENNEVILLE le 3

janvier 2025

Informations diverses

Nouvelle application Grand Reims

Grand Reims a créé une application dédiée à la gestion des déchets sur notre territoire communautaire.

Avec l'application mobile « **Grand Reims – Mes déchets** », accédez plus facilement et plus rapidement à toutes les informations relatives aux déchets, et bénéficiez de services personnalisés.

Collectes des déchets à domicile :

L'application donne automatiquement le jour du prochain passage du camion pour les collectes d'ordures ménagères et du tri.

Des **notifications de rappels de sortie de ses bacs**, de changements de collecte à votre adresse, mais également des conseils, trucs et astuces pour réduire vos déchets !

Elle donne aussi accès au **calendrier annuel des collectes**, avec prise en compte des jours fériés.

Où donner ? Où et quand jeter ? Comment trier ses déchets spéciaux ?

L'application recense les points de collecte les plus proches de vous grâce à la géolocalisation, vous propose un itinéraire pour vous y rendre, et vous donne les règles et consignes de tri pour le verre, les déchets alimentaires, les ordures ménagères, les emballages et les papiers. Vous découvrirez peut-être des lieux où donner, comment opter pour le compostage et que faire des piles, médicaments, etc. Enfin, **vous n'aurez plus de doute sur les horaires d'ouverture des déchetteries** : la bonne information est dans l'application !

Restez informés :

L'application délivre des **informations en temps réel et personnalisées** sur les modifications d'horaires ou fermetures de déchetteries, les reports de collectes à votre adresse, ou des mesures spéciales prises par le Grand Reims.

Demande de prise de RDV pour des services à domicile : L'application permet de prendre rendez-vous pour une collecte des encombrants à domicile.

NOUVEAU L'APPLICATION GRAND REIMS - MES DÉCHETS



Panneau Pocket Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket





La mairie de Bétheniville a réservé de belles surprises aux enfants de l'école durant le mois de décembre. Après avoir offert de beaux sapins aux deux classes de maternelle et offert un spectacle féérique, elle a invité le Père Noël le vendredi 20 décembre, au cours du goûter de Noël de l'école, pour faire plaisir aux enfants. Ces derniers, émerveillés par sa venue, ont reçu l'assurance du Père Noël qu'il avait bien préparé leurs cadeaux avec l'aide de ses lutins. En attendant Noël, il leur a offert un paquet de confiseries pour patienter avec douceur.

Version condensée des comptes-rendus

Si vous souhaitez plus de détails, les comptes-rendus complets sont accessibles en mairie ou sur le site web de la mairie : <http://mairie-betheniville.fr/comptes-rendus-conseils-municipaux>

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 2024

Présents : Tous les conseillers sauf M. Emmanuel CHONION qui a donné son pouvoir à Mme Nataly MATHE, Mme Gina BUCHE qui a donné son pouvoir à M. Luc APPERT, M. Jean-Pierre PALADINI qui a donné son pouvoir à M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Arnaud DESSERTENNE qui a donné son pouvoir à Mme Marianne LECOMTE.

Délibération N°32 – Vente de parcelles de terrain cadastrées AE 61-a, 62-a, 63-a et 80-a pour 14539 m² à la SCI du Pont Moret sise à SAINT BRICE COURCELLES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise la vente des parcelles cadastrées AE 61-a, 62-a, 63-a et 80-a d'une superficie totale de 14 539 m² sises le Lohan au prix de 363 475 euros à la SCI du Pont Moret à SAINT-BRICE-COURCELLES 51370, rue des écuries de la malle.

Cette délibération annule et remplace la délibération N° 30/2024 en date du 19 avril 2024.

Délibération N°33 – délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article l332-23 du code général de la fonction publique) prolongation contrat

Le Conseil Municipal décide la prolongation de cinq mois du contrat de l'agent contractuel recruté initialement pour une période de deux mois (2 avril au 31 mai 2024) dans le grade d'adjoint technique territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité. Le contrat se terminera donc le 31 octobre 2024.

Cet agent assurera des fonctions de nettoyage des voies et des espaces verts, mise en valeur des espaces verts, entretien et petites réparations sur les bâtiments publics, entretien des voiries, entretien courant du matériel et des engins à temps complet.

Délibération N°34 – Décision concernant la demande de résiliation de bail commercial de l'auto-école CRABY CONDUITE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, autorise M. le Maire à proposer aux représentant(s) de l'auto-école un départ anticipé au 31 juillet 2024 contre une contrepartie financière pour perte de revenus de 10 000 euros, en plus du règlement des deux loyers de retard de 1 439.24 euros.

VOIX : 14 pour, 1 abstention

TIRAGE DES JURES 2025

M. le Maire annonce qu'il faut tirer au sort trois noms sur la liste électorale principale pour les jurés d'assises 2025. Les personnes doivent avoir plus de 23 ans.

Les trois noms sont :

BARTHELEMY Anaïs

ES-SADOUNI Nadia ép. CORABOEUF

GENEVOIS Nicolas

Informations diverses

M. le Maire informe le conseil

- **Subventions privées communales** : toutes les subventions votées ont été versées.

M. le Maire rappelle qu'il a été décidé à l'unanimité lors d'un précédent Conseil de ne plus verser de subventions aux associations extérieures et cela jusqu'à la fin du mandat.

Pour faire suite au petit mot de M. le Maire de Pontfaverger sur son bulletin municipal N°3 d'avril 2024 concernant le souhait d'une reconnaissance des villages voisins auprès de ses associations pour les 350 adhérents extérieurs sur 700 adhérents, M. Jean-Jacques GOUAULT rappelle que les bourgs centres, par leur concentration d'équipements et de services, jouent un rôle moteur dans le dynamisme de leur bassin de vie, il est tout à fait naturel qu'ils soutiennent activement les associations locales, lesquelles contribuent au bien-être et à la cohésion sociale de l'ensemble des habitants, y compris ceux des communes environnantes.

M. le Maire de Bétheniville souligne que les associations bethenivilloises comptent un nombre significatif d'adhérents extérieurs, soit 334 sur un total de 616. Le Conseil Municipal a octroyé 22 223.35 euros de subventions aux associations communales en prenant en compte pour le calcul de l'aide financière tous les adhérents y compris ceux des villages voisins.

En complément des subventions, la commune met à disposition des associations communales divers avantages en nature :

. Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour les séances d'entraînement de la gym douce.

. Tarification préférentielle pour l'utilisation de la salle des fêtes lors de l'organisation de manifestations (50 € la première fois, puis 200 €).

Ces manifestations permettent aux associations de générer des recettes complémentaires (loto, repas dansant, etc.).

- **Le Livret d'accueil** : l'agent de la poste communale, l'agent de la bibliothèque et la secrétaire de mairie vont le rédiger pour si possible janvier 2025. Les auto-entrepreneurs qui souhaitent être mis sur le livret d'accueil devront passer au secrétariat de mairie avant le 1er octobre 2024 pour donner toutes les informations concernant leur entreprise.

Après cette date, ils pourront toujours se faire connaître en mairie, mais ils n'apparaîtront que lors de la mise à jour du livret d'accueil.

- **Opérateur SFR** : Il souhaite s’installer sur un terrain privé appartenant à la SNCF qui se trouve près de la station d’épuration, à moins de 30 mètres des habitations et près de notre future voie verte.
- Après un tour de table, les conseillers souhaiteraient que M. le Maire propose à SFR de s’installer sur le pylône existant d’Orange.
- **Les poubelles** : 24 poubelles ont été achetées par la commune, leur emplacement a été vu avec le Maire, les adjoints et les agents communaux.
- Cependant, pour une meilleure gestion, il faudra recouper ces propositions avec la Commission environnement présidée par M. Emmanuel CHONION qui a déjà réalisé un relevé de l’emplacement des poubelles existantes.
- **La voie verte** : Il faut que le comité de pilotage commence à s’en occuper. Notre voie fera environ 2 à 2.5 km.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2024

Présents : Tous les conseillers sauf Mme Odile LOMBARD représentée par M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Arnaud DESSERTENNE représenté par Mme Marianne LECOMTE, Mme Georgina COPITET représentée par Mme Gina BUCHE, M. Franck COPITET représenté M. Jean-Pierre PALADINI, Mme Nataly MATHE représentée par M. Luc APPERT, Mme Isabelle BOUCKSOM représentée par M. Maxime FRANCOIS, M. Emmanuel CHONION représenté par M. Frédéric CHARTON.

Délibération N°35 - Procès-verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 15 mai
Validation

Délibération N°36 – Réactualisation des tarifs de la salle des fêtes applicables pour les réservations à partir du 1er septembre 2024

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité, fixe les tarifs de mise à disposition de la salle polyvalente comme suit pour toutes les réservations à partir du 1^{er} septembre 2024 :

	Béthenillois	Extérieurs
Grande salle pour le week-end ou deux jours	350,00 €	450,00 €
Cautiion	600,00 €	600,00 €
Journée	200,00 €	250,00 €
Réunion 1 ou 2 h (pas de consommation EDF en sus)	200,00 €	200,00 €

- **confirme** qu’en plus de cette somme, la commune facturera l’électricité consommée aux locataires (sur l’état des lieux : le compteur sera relevé à la prise des clés et à la remise des clés afin de faire une facture sur la consommation réelle).

- **signale** que les associations de Bétheniville auront la possibilité d’utiliser la salle polyvalente une fois à 50 euros et en plus facturation de la consommation de chauffage (deux fois pour Bétheniville en fête) ensuite le prix de location sera de 200 euros.

Le contrat de location reste obligatoirement signé lors de la réservation de la salle, contrat dans lequel les obligations et devoirs de chaque partie y seront énumérés. A la signature du contrat, un chèque d’arrhes de 150 euros pourra être demandé, il sera alors établi à l’ordre du Service de Gestion Comptable de Fismes, il sera conservé par la commune même en cas de désistement.

- **décide** l’application des pénalités au locataire qui n’aurait pas nettoyé la salle comme déterminé au contrat. Elles seront prélevés sur le chèque de caution; ce dernier ne sera rendu qu’après paiement de la facture d’électricité.

- **décide** l’application de pénalités au locataire de fin de semaine qui n’aurait pas remis les clés le lundi à 11h 00. La pénalité sera de 100 euros après 11 h 00 le lundi, puis 50 euros supplémentaire/par jour de retard.
Cette délibération annule et remplace la délibération N° 47 en date du 21 novembre 2022

Délibération N°37 – Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d’un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d’activité (en application de l’article L332-23 du Code général de la fonction publique)

Délibération N°38 – Fonds d’investissements communaux concernant l’aménagement d’une salle d’archives municipales dans un souci de conservation du patrimoine communal et dans un souci d’économies d’énergie dans le grenier de la mairie

Délibération N°39 – Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Le Maire rappelle que, conformément au Code général de la fonction publique, chaque assemblée doit fixer le taux de promotion pour déterminer le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus à un grade donné. Après avis du Comité Social Territorial, le conseil municipal a décidé de fixer un taux de promotion de **100%** pour plusieurs grades des cadres d’emplois suivants : rédacteur, adjoint administratif territorial, et adjoint technique territorial. Cela signifie que tous les agents remplissant les conditions pourront être promus.

Ateliers créatifs



Retour sur les ateliers créatifs de Noël organisés par notre bibliothèque les mercredis 4 et 11 décembre, de 14h à 16h.

Ces sessions ont rassemblé 17 participants autour d’activités manuelles et festives. Au programme : confection de décorations en papier, sapins colorés et bon-hommes en pain d’épices pour décorer les sapins.

Bravo à tous pour ces belles créations et un grand merci aux 3 bénévoles, Sandrine, Maria et Océane, qui ont accompagné les enfants dans leurs réalisations avec patience et créativité.



Ateliers Accustica



Le mardi 10 décembre, de 14h à 16h, l’association Accustica a animé 2 ateliers à la bibliothèque avec les classes de CP et CP/CE1. L’activité, intitulée *L’énigme du martin-pêcheur*, proposait des défis mathématiques adaptés aux enfants dès 6 ans.

Les élèves ont beaucoup apprécié ce moment ludique, où ils ont pu résoudre des énigmes tout en découvrant les maths sous un angle original. L’atelier a été interactif et participatif, avec une belle implication des enfants et des retours positifs des enseignants. Une activité enrichissante et dynamique !

Un grand merci à l’association Accustica pour leur intervention.



Noël magique au périscolaire

Les enfants avaient préparé des chants, danses et un conte de Noël en ombres chinoises pour accueillir les parents, les grands frères et soeurs, papis, mamies et ami(e)s.

Ils avaient également préparé avec leurs animatrices un goûter café, chocolat chaud, jus de fruits, chocolats, sablés (*fait par les boutch’ous de Bétheniville*), brioches etc.

Autour du goûter, les familles ont pu admirer les réalisations faites par les enfants sur les différents temps du périscolaire, échanger avec les animatrices et profiter du passage du Père Noël pour prendre quelques photos.

Le Père Noël avant de nous quitter a distribué des chocolats à l’ensemble des enfants présents.

Merci à toutes les équipes pour leur investissement et aux familles de prendre du temps pour partager ces beaux moments.

(Valérie Broutin, Responsable du Service Péri et Extra-scolaire)



Rencontre avec le reporter Quentin Müller



Une dizaine de personnes ont eu le privilège de participer à une soirée exceptionnelle, mardi 3 décembre, avec le reporter Quentin Müller.



Durant cette rencontre captivante, Quentin a partagé son incroyable parcours, expliquant comment il a réussi à se rendre au Yémen malgré les obstacles. Il a raconté avec passion ses enquêtes sur Total, la pollution liée à l'extraction du pétrole, et les impacts sanitaires dévastateurs, notamment les cancers engendrés par ces activités. Grâce à ses récits poignants et ses nombreuses photos du Yémen, les participants ont pu plonger au cœur de son travail de reporter et découvrir l'envers du décor d'un métier aussi fascinant que périlleux. Quentin a également su transmettre sa passion pour l'investigation et la vérité.

La soirée s'est terminée dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour d'un moment d'échange.



Un grand merci à l'association rémoise **Nova Villa** et à la **Bibliothèque Départementale de la Marne** pour avoir permis la réalisation de cet événement riche en découvertes et en émotions.



Loto intergénérationnel

Ce mercredi 4 décembre 2024, l'équipe d'animation des Mercredis Récréatifs a organisé un loto en partenariat avec l'Association Equip'âge (*club des aînés de Bétheniville*).

Ce loto a eu lieu à la salle des fêtes de Bétheniville, nous remercions Monsieur le maire, Jean Jacques Gouault, pour le prêt de celle-ci à titre gracieux.

L'équipe a pu récupérer de nombreux lots auprès de divers commerçants (*extérieurs au Pôle*) et parents, nous les en remercions.

Les aînés (*au nombre de 35*) ont pu se mélanger aux enfants âgés de 6 à 12 ans (*au nombre de 26*) pour partager ce moment très convivial.

Les maternelles les ont rejoints pour partager le goûter.

Une après-midi de partage dans la joie et la bonne humeur.

Merci à toute l'équipe (*Manon Broutin directrice, Carole, Isabelle, Alexandra, Noémie, Jessika, Sophie, Myriam, Marie-Eve, Marine et Marie-Assia*) et à l'Association (*Présidente Madame Olive Maryse et à l'ensemble de son bureau et bénévoles*) pour leur sympathie et leur accueil.

Prochaine édition pour la Galette des Rois !

(*Valérie Broutin, Responsable du Service Péri et Extra-scolaire*)



Délibération N°40 – délibération de création d'emplois (dans le cadre d'un avancement de grade)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- la création, à compter du 1er août 2024, d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur principal de 2ème classe (grade d'avancement),
- la création, à compter du 1er août 2024, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe (grade d'avancement).

Délibération N°41 – Convention d'adhésion à la mission R.G.P.D. du Centre de Gestion de la Marne

Le Maire rappelle que le RGPD, en vigueur depuis 2018, impose des obligations strictes en matière de sécurité des données personnelles, avec des sanctions en cas de non-respect. Pour accompagner les collectivités dans leur mise en conformité, le Centre de Gestion de la Marne propose, dès le 1er janvier 2024, une mission d'assistance et de conseil en matière de RGPD. Après délibération, le Conseil autorise le Maire à signer la convention d'adhésion à cette mission et à prévoir les crédits nécessaires au budget.

Délibération N°42 – Adhésion de la Communauté urbaine du Grand Reims à la convention de soutien de CITEO pour la lutte contre les déchets abandonnés

Le Maire explique que l'éco-organisme CITEO propose aux collectivités une convention pour prendre en charge les coûts liés au nettoyage et à la réduction des déchets d'emballages abandonnés. CITEO a confirmé que la Communauté urbaine du Grand Reims peut adhérer à cette convention en raison de ses compétences. Après délibération, le Conseil décide de désigner le Grand Reims comme responsable du groupement de communes pour signer la convention, d'autoriser le Maire à signer la convention type, et de renoncer à toute demande de soutien direct auprès de CITEO pendant la durée de la convention.

Délibération N°43 – Clôture d'une régie de recettes

Le Maire rappelle que la régie de recettes, créée pour percevoir les droits d'occupation du domaine public et étendue aux pénalités et remboursements liés à la bibliothèque, n'est plus nécessaire car la commune n'accepte plus de paiements en espèces. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre fin à la régie de recettes et aux fonctions du régisseur à compter du 1er août 2024.

Délibération N°44 – Dossier de demande d'installation d'une antenne relais SFR

Le Maire informe le conseil qu'une entreprise a déposé une demande pour installer un pylône de 36 mètres et une zone technique à moins de 40 mètres des habitations.

Malgré des tentatives infructueuses pour obtenir plus d'informations de l'opérateur, le Maire s'est opposé à la déclaration préalable pour encourager le dialogue et proposer une alternative : utiliser l'antenne déjà existante au Gros Buisson. Le conseil municipal valide à l'unanimité la décision du refus et invite l'opérateur à engager une concertation.

Informations diverses

Mobilier de la salle des fêtes

Un nouveau membre a rejoint la commission, et une grille tarifaire avec pénalités sera insérée dans le règlement dès septembre 2024. Les pénalités pour non-respect du ménage sont immédiatement applicables, avec notification aux locataires.

De nouveaux investissements ont été faits : 25 tables, 50 chaises, et un chariot pour 4 220,50 € HT (société VAD Collectivités). Des devis sont en cours pour remplacer le four et pour le nettoyage des vitres de la salle, mairie et annexes.

L'agrandissement du podium (4 982,50 € HT) est reporté à 2025 en raison de l'utilisation limitée. Une éventuelle association de spectacles pourrait compenser le coût.

Auto-école CRABY CONDUITE

Les responsables n'ont pas récupéré les lettres de la commune stipulant les conditions de départ anticipé (10 000 € de compensation). Le Maire va consulter un avocat pour recouvrer les loyers jusqu'à la fin du bail.

Contentieux avec Pontfaverger

Le recours en annulation d'une délibération est retardé car la commune de Pontfaverger a changé d'avocat.

Nom de la salle des fêtes et bibliothèque

Le choix des noms est reporté à la prochaine séance à la demande d'un élu absent.

Cirques et spectacles itinérants

Proposition d'interdire leur installation en raison des annulations récurrentes, décevant les enfants.

Voiries

Rue de la Neuville : 200-300 m seront rénovés en 2024.

Rue de Merlan : Ajout de porte-vélos près de la pharmacie, aménagements pour résoudre les problèmes de circulation (zébras, arrêts minute, stationnement à droite).

Chemin N°30 (rue de Reims) : Réfection prévue le 1er août 2024. Il sera renommé "rue de Merlan", avec un stop installé rue de l'Éveil.

Étude sur les piézomètres

Deux piézomètres ont été installés pour une étude sur les eaux dans le lotissement des Rives de l'Arnes. Les premiers résultats, attendus au printemps 2024, ne sont pas encore disponibles.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 SEPTEMBRE 2024

Présents : Tous les conseillers sauf absents : Mme Gina BUCHE représentée par Mme Annie LE MOUELLIC, Mme Georgina COPITET représentée par M. Luc APPERT, M. Franck COPITET représenté M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Maxime FRANCOIS représenté par M. Frédéric CHARTON.

Délibération N°46 – Validation de la décision de la commission pour la gestion de l'action sociale : dossier de demande d'aide sociale - report de la décision

Monsieur le Maire présente un dossier de demande d'aide financière examiné par la commission pour la gestion de l'action sociale le 03 septembre 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide : - de ne pas entériner la proposition émise par la commission de gestion de l'action sociale. En effet, l'étude des pièces transmises a révélé des omissions notables concernant le décompte des charges, rendant ainsi le calcul de la subvention municipale inadapté, - de reporter le vote à la prochaine réunion du conseil après demande d'un complément d'informations auprès de l'assistante sociale de Witry-Lès-Reims.

Délibération N°47 – Délibération portant sur le choix d'un architecte pour la maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité : - Autorise Monsieur le Maire à choisir un architecte pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bâtiment adapté aux normes actuelles d'un Centre de Première Intervention.

- Charge M. le Maire de signer les contrats se rapportant à la maîtrise d'œuvre de ce dossier.

M. le Maire précise que pour ce projet, une surface de 600 m² de terrain est nécessaire. Le bâtiment en lui-même fait 200 m² avec un espace pour 2 véhicules, des vestiaires hommes/femmes, une salle de réunion. La commune serait le porteur de projet pour le « bâtiment nu » c'est-à-dire dalle pour murs nus. L'aménagement intérieur serait pris en charge par le SDIS car la compétence d'incendie et de secours du Grand Reims (dont notre centre de secours dépend) doit être transférée incessamment au SDIS. Le coût du bâtiment est estimé à environ 200 000 euros HT.

Cependant, M. le Maire tient à signaler aux membres de l'assemblée qu'il doit revoir le financement de ce projet avec les responsables du Grand Reims. Deux points sont essentiels dans ce dossier :

- d'une part cette compétence d'incendie et de secours est une compétence obligatoire de l'intercommunalité depuis quelques années déjà donc les investissements bâtiment ou matériel sont à leur charge normalement.

- et d'autre part la commune leur mettrait le terrain à disposition gracieusement, ce qui est déjà un gros investissement ; d'autant plus que la voirie serait aussi à la charge de la commune.

Informations diverses

Le recours en annulation de Pontfaverger contre une de nos délibérations

Suite au changement d'avocat par la commune de Pontfaverger, nous avons reçu le mémoire du nouvel avocat. Et notre avocat a répondu à ce mémoire. Une copie de ces deux mémoires a été envoyée à tous les conseillers pour information.

Agencia : Lotissement les Rives de l'Arnes

M. le Maire indique aux conseillers qu'il a reçu ce matin des nouvelles de M. Simon DAVENNES, Chef de projet d'Agencia, concernant les résultats des piézomètres : ils sont à priori bons (information verbale pour l'instant). Le projet de lotissement va se concrétiser.

Pour le bon déroulement du dossier, un bilan écrit des résultats des piézomètres est attendu par M. Simon DAVENNES qui nous le fera suivre à la commune.

M. le Maire précise que Reims Habitat souhaite acquérir 7 parcelles sur le lotissement pour y construire 14 maisons.

Terrains de football

M. le Maire indique que les travaux prévus en 2023 sont terminés. Mais il a constaté que la pelouse était coupée trop courte par l'ASB. M. le Maire a vu le Président de l'ASB et lui a signalé de ne pas couper aussi court car il risque d'abîmer la pelouse. Elle est d'ailleurs « orange » actuellement.

Un devis a été fait à l'entreprise IDVERDE pour mettre de l'engrais sur la pelouse mais le prix a explosé.

M. le Maire propose d'acheter l'engrais et que ce soit les agents communaux qui s'en occupent.

Projet : ouverture dans la salle des mariages vers la bibliothèque

Trois entreprises ont été sollicitées pour faire un devis. Tous ont répondu à notre demande.

C'est l'entreprise CAILLOUX de MACHAULT (Ardennes) qui a été retenue car la moins-disante (3 550 euros HT avec fourniture et installation d'une porte en bois).

A cela, il faut ajouter le déplacement du tuyau de chauffage par la société VINCENT BROCHET qui a un contrôle de maintenance.

Antenne SFR

M. le Maire informe le conseil que, suite au refus de la déclaration préalable pour l'installation d'un pylône SFR en raison d'un manque de communication, l'opérateur a repris contact pour fournir des précisions sur son projet. Il lui a été proposé d'étudier des alternatives, notamment l'utilisation d'une antenne existante ou l'installation sur un terrain plus éloigné des habitations. Toutefois, SFR privilégie un terrain appartenant à la SNCF en raison d'un contrat existant. Par ailleurs, ce pylône viserait principalement à améliorer la couverture mobile de Pontfaverger et aurait un intérêt limité pour Bétheniville, déjà bien couverte.

Atelier d'initiation au compostage



Le 9 novembre, la bibliothèque de Bétheniville, en partenariat avec Grand Reims, a organisé un atelier sur le compostage domestique. Une vingtaine de participants ont appris les bases pour transformer les déchets organiques en compost grâce à une session de trois heures animée par un professionnel. Chaque participant est reparti avec un composteur offert par Grand Reims.

Prochain atelier d'initiation au compostage : samedi 15 mars de 9h à 12h à la bibliothèque

Un atelier **Jardinage au naturel** est aussi prévu : **samedi 5 avril de 9h à 12h.**



Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre, une cérémonie d'hommage aux morts pour la France a rassemblé de nombreux habitants, les anciens combattants, les sapeurs-pompiers et la jeune génération. Accompagnée par la fanfare de Suippes, l'assemblée s'est rendue au Monument aux morts, où les élèves de CM1/CM2, dirigés par Mme Pierret, ont chanté la Marseillaise avec émotion.

La commémoration s'est poursuivie à la salle des fêtes avec un vin d'honneur et une projection de cartes postales anciennes illustrant les ravages de la guerre à Bétheniville. Un grand merci aux participants et organisateurs pour avoir fait de cet événement un moment de mémoire et d'unité.



Marché de Noël

Dimanche 17 novembre, la Salle des Fêtes de Bétheniville a accueilli de nombreux visiteurs à l'occasion du Marché de Noël organisé par l'association AMACIA. Dans une ambiance chaleureuse et festive, petits et grands ont pu profiter des nombreuses animations, rencontrer le Père Noël et ses mascottes, et découvrir les stands variés des exposants.

La boîte aux lettres du Père Noël a rencontré un franc succès, tout comme les stands de vin chaud, de restauration et de buvette.

Un grand merci à tous les participants, visiteurs et bénévoles pour cette belle journée.

AMACIA se réjouit de l'engouement suscité par cet événement et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



« Ferme sous Hôtes tension »

Samedi 19 octobre, l'événement théâtral « **Ferme sous 'Hôtes' Tension** » a rencontré un franc succès !

Environ 70 personnes ont assisté à cette représentation à Bétheniville, et ont passé un très bon moment, rempli de rires et de bonne humeur. Cette pièce en trois actes de Viviane Tardivel et Olivier Tourancheau, présentée par *les Moissonneurs du Rire*, a su captiver un public conquis.

Avec une ambiance conviviale renforcée par la buvette et la restauration sur place, cette soirée a été une réussite pour tous les amateurs de théâtre local et d'humour.

M. le Maire et le conseil municipal tiennent à exprimer leur sincère gratitude à Mme Paladini ainsi qu'à l'association de pêche pour l'organisation de cet événement, qui contribue à dynamiser la vie du village et offre aux habitants des moments de convivialité et de partage.



Créateurs d'infos



Le 31 octobre, le journaliste Martin Pierre de « Educ, Media Infos » a animé deux ateliers pratiques et une conférence dans le cadre de l'événement « Créateurs d'info ». L'objectif était d'aider les participants à mieux comprendre le monde de l'information et à développer un esprit critique face aux médias.

Atelier 1 : Esprit critique et images : Analyse des techniques visuelles (cadrage, profondeur de champ, manipulation numérique) pour repérer la désinformation.

Atelier 2 : Mener l'enquête avec la technique OSINT : Apprentissage de la vérification des informations publiques pour contrer la désinformation.

Conférence : Manipulation, désinformation : Exemples concrets de manipulations historiques et actuelles, et stratégies pour les identifier.

Une vingtaine de personnes de divers âges ont participé et ont apprécié les ateliers pratiques. L'événement, soutenu par la Bibliothèque Départementale de la Marne et le Département de la Marne, a sensibilisé le public aux dangers de la désinformation.



Soirée Halloween



Le 31 octobre dernier, à la tombée de la nuit, une horde de petits monstres s'est rassemblée et a erré dans les rues de Bétheniville. S'en est suivie une horrible soirée organisée par Bétheniville en Fête. Clowns, sorcières, None, Cruella, zombies et autres monstres se sont retrouvés dans une ambiance travaillée par l'équipe qui a réfléchi et œuvré toute une année pour offrir à nouveau un mémorable HALLOWEEN !



M. le Maire informe les membres du comité de pilotage de l'église que le **projet concernant le remplacement des vitraux** (et même la rénovation de l'église) est reporté à une date ultérieure étant donné que la commune n'a pas pu avoir de DETR sur le projet voirie et réseaux à l'entrée du village. De même le Fonds de concours pour cette année sera mis sur le projet archives dans le grenier de la mairie. On ne peut espérer qu'une aide du Fonds du Patrimoine. Pour cela, il faut bien finaliser son projet.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 SEPTEMBRE 2024

Présents : M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Marianne LE-COMTE, M. Luc APPERT, M. Frédéric CHARTON, Mme Annie LE MOUELLIC, Mme Isabelle BOUCKSOM, Mme Odile LOMBARD, Mme Nataly MATHE, M. Emmanuel CHONION, M. Arnaud DESSERTENNE, Mme Georgina COPITET, M. Maxime FRANCOIS et Mme Gina BUCHE.

Absents : M. Franck COPITET représenté par Mme Georgina COPITET, M. Jean-Pierre PALADINI représenté par Mme Isabelle BOUCKSOM.

M. le Maire explique que la délibération concernant le lancement du projet sur la voie verte à destination de la CUGR n'est pas nécessaire. En effet, le Grand Reims a déjà négocié avec la SCNF pour le secteur de Bazancourt à Saint Souplet. Donc notre commune n'a pas à délibérer pour le lancement du projet voie verte.

M. le Maire indique que pour 2025-2026 ce sont les communes de Saint-Masmes et de Selles qui seront aidées par la CUGR et le projet de Bétheniville sera pris en compte en 2027 par l'Intercommunalité.

Délibération N°49 – Dossier de demande d'aide sociale

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'accepter le versement d'une aide à titre exceptionnel à ce couple à hauteur de 250 euros qui seront versés directement à son bailleur pour régler une partie du retard de loyer.

Délibération N°50 – NOM CHOIX DE RUE : Le chemin d'exploitation N°30 dit rue de Reims cadastré AA N° 42 sera désormais nommé Rue de Merlan

Délibération N°51 – Objet de la délibération : Communauté Urbaine du Grand Reims

Rapport d'activités 2023 Information au conseil municipal

Délibération N°52 – Bibliothèque - Choix d'un nom

Dans le cadre d'une démarche participative, il a été décidé d'associer la population dans le choix du nom de la bibliothèque de Bétheniville.

La Commission Bibliothèque a d'abord laissé les usagers de la Bibliothèque – bénévoles et lecteurs – s'exprimer. Puis, la Commission Bibliothèque a retenu huit noms : L'envolée des mots, le lieu magique, quatre noms proposés par certains conseillers municipaux lors du conseil du 06 septembre 2024 : Roald Dahl, Jean d'Ormesson, Bernard Pivot et Gutenberg. Et deux noms proposés par une Béthenivilloise ayant fait des recherches généalogiques : Léopold Paquet et Marie-Clémence Fouriaux.

La commission Bibliothèque a réduit sa liste à deux noms : L'envolée des mots et Marie-Clémence FOURIAUX

Mme Marie-Clémence FOURIAUX : institutrice locale qui a milité en faveur des droits des femmes. Née dans les Ardennes, Marie-Clémence Fouriaux (1857-1932) a été mise à l'honneur de son vivant pour son implication durant la guerre 14-18 plutôt que pour son militantisme. Dans un premier temps infirmière en Afrique du Nord, elle devient finalement institutrice en 1882. Elle obtient son premier poste à l'école maternelle de Bétheniville, dans la Marne. Pendant la Première Guerre mondiale, elle intègre l'Union des femmes de France et s'occupe d'un hôpital militaire, tout en continuant à enseigner sous les bombes.

Marie-Clémence Fouriaux s'est particulièrement investie pour améliorer la vie des femmes et a milité en faveur du droit de vote. Elle a ainsi créé l'Union des Jeunes filles des écoles de Reims en 1900 et la section rémoise de l'Union française pour le suffrage des femmes. Elle ne connaîtra pas le droit de vote (1944 en France) : elle meurt en 1932. Femme marquante du département aujourd'hui peu connue des Marnais.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide,

1/ de retenir le nom de Marie-Clémence FOURIAUX pour la bibliothèque de Bétheniville

2/ qu'il sera installé une signalétique en conséquence.

Informations diverses

Voiries communales et intercommunales

Au niveau communal, la signalisation horizontale a été faite par la Société T1 de Bétheny (51450) :

RD 980 et place du 08 mai 1945, quatre passages piétons ont été refaits en enduit à chaud pour que cela dure plus longtemps.

Rue des chalets : le losange a été repris.

Rue de Merlan : trois arrêts minute ont été positionnés en résine jaune à froid.

M. le Maire relève que sur Bétheniville, il y a aussi un léger souci avec notre arrêt de bus. Pour permettre au conducteur de bien tourner, il faudrait peut-être supprimer 3 places de parking. A REFLECHIR en commission voirie.

Voiries intercommunales : Sur la route de la Neuville, une grande longueur de chaussée a été refaite et elle a été un peu surélevée pour que l'eau s'écoule sur le côté et donc ne stagne pas sur la route. Il ne reste plus qu'une portion à rénover.

Coupure de l'éclairage public zone nord-est

Comme l'avait indiqué M. le Maire lors du dernier conseil, la partie nord-est du village est dans le noir de 23 heures à 4 heures du matin. La coupure de l'éclairage public avait été décidée en conseil municipal. Le transformateur en place n'était pas assez puissant pour supporter la charge d'un véhicule électrique quand l'éclairage se mettait en route. Un imbroglio administratif retarde les travaux d'Enedis pour délester une partie de ce transformateur vers un nouveau poste de liaison.

Après un tour de table, il est à l'unanimité décidé de rallumer toute la nuit au passage à l'heure d'hiver, changement qui aura lieu le dimanche 27 octobre prochain à 3 heures du matin.

Antenne SFR

Les élus votent tous contre ce nouveau projet d'antenne SFR

Les agents techniques

M. le Maire explique qu'actuellement, nous avons cinq agents techniques aux espaces verts et à l'entretien des bâtiments communaux. Deux sont en contrats, les trois autres sont titulaires. Nous avons lancé une procédure de vacances (recrutement sur un poste vacant) pour remplacer M. Mickaël TRIQUENEAUX qui a démissionné au 1^{er} juillet 2024. L'agent technique est à recruter pour le 1^{er} novembre 2024. Un des deux agents contractuels est prévu sur ce poste. Mais M. le Maire rappelle que M. Francis BARTHELEMY aura 60 ans en août prochain et il aura tous ses trimestres. Il souhaite prendre sa retraite dès que possible.

M. le Maire propose que l'on garde le deuxième agent (en contrat aujourd'hui), celui-ci serait formé par M. Francis BARTHELEMY. Cette solution est à étudier prochainement.

Mme Odile LOMBARD indique que certains administrés lui ont signalé que les agents sont parfois tous ensemble au même endroit.

M. le Maire explique que parfois il est nécessaire qu'ils soient groupés pour faire une tâche précise comme la pose des bancs et des poubelles : une équipe creuse, une autre fait le béton et le dernier agent l'étale. Cela va beaucoup plus vite et il n'y a pas de perte de temps. Cela signifie seulement qu'ils savent gérer au mieux leur travail. De plus, M. le Maire rappelle qu'ils ont toujours accompli le travail demandé.

Informations sur les associations sportives locales

M. le Maire revient sur la pelouse du terrain de foot et signale qu'elle a été coupée trop court, ce qui l'abîme.

M. le Maire a prévenu le Président de l'AS de Bétheniville qu'il ne fallait pas la couper aussi court. Mais la semaine suivante, malgré l'avertissement de M. le Maire, les responsables de l'AS ont encore coupé trop court.

M. le Maire rappelle qu'on a un nouveau champion du monde de Roller à Bétheniville.

Mise au point sur la communication

M. le Maire indique qu'il y a un gros souci au niveau de la communication sur la commune. Il a revu le site internet de la commune et il apparaît qu'il n'est pas du tout à jour.

M. Arnaud DESSERTENNE et M. Emmanuel CHONION rappellent qu'il est très dur de récupérer les informations des associations que ce soit sur leurs agendas à venir ou sur les événements passés. Il faut sans cesse les relancer pour avoir un article et des photos.

M. Emmanuel CHONION va voir s'il peut un peu changer la présentation du site.

Informations diverses

M. le Maire annonce qu'il souhaite mettre l'espace près de la grille de l'école et l'église en zone non-fumeur.

Même chose devant l'église.

Mme Georgina COPITET indique que sur les impôts fonciers, il y avait une augmentation de 13 % et non de 4 % pour la commune.

M. le Maire lui reconferme que la commune n'a augmenté le foncier que de 4 % : 42-38 = 4%

M. le Maire ajoute que lors du vote du budget en avril 2024, tout avait été expliqué et qu'il avait fait une simulation pour chaque élu.

M. le Maire réexplique que la part communale a été augmentée de 4% mais étant donné que l'Etat a également monté les bases de 4 %, il est évident que la hausse est supérieure à 4%.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 OCTOBRE 2024

Présents : M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Marianne LECOMTE, M. Luc APPERT, Mme Annie LE MOUELLIC, Mme Isabelle BOUCKSOM, Mme Odile LOMBARD, Mme Nataly MATHÉ, M. Emmanuel CHONION, M. Maxime FRANCOIS, M. Jean-Pierre PALADINI et Mme Gina BUCHE.

Absents : M. Franck COPITET représenté par M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Georgina COPITET représentée par Mme Gina BUCHE, M. Frédéric CHARTON représenté par M. Maxime FRANÇOIS, M. Arnaud DESSERTENNE représenté par Mme Marianne LECOMTE.

Délibération N°53 - Procès-verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 27 septembre 2024 – Validation

Délibération N°54 – Protection sociale complémentaire : Adhésion aux contrats collectifs de prévoyance proposés par le CDG

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la convention de participation pour une couverture de prévoyance collective obligatoire, en partenariat avec le Centre de Gestion de la Marne et le groupement "Territoria Mutuelle-Alternative Courtage", à effet du 1er janvier 2025.

- Couverture à hauteur de 90 % du revenu net des agents en cas d'incapacité ou d'invalidité.



Fête patronale



A l'occasion de notre traditionnelle fête patronale, Bétheniville en fête a reçu le Groupe « No Name Nothing No Where » pour enflammer la place, samedi soir !



Du rock et de la bonne humeur étaient au rdv !

Après une courte nuit, c'est en Italie que l'association a souhaité faire voyager ses invités !

Et avec une surprise à la clé et quelle surprise cette magnifique prestation des Parker's père et fils !!

Un très beau week accompagné de nos amis forains qui ont hâte comme nous de vous retrouver en 2025 !!



Opération Nettoyons
Bétheniville 2024

L'édition 2024 s'est déroulée par une belle journée d'automne le 28 septembre 2024.

Une bonne trentaine de bénévoles ont parcouru les rues et chemins de notre village pour une collecte de déchets en constante baisse : seulement 30 kg (toujours 30 de trop mais c'est moins chaque année).

La matinée s'est conclue par un verre de l'amitié offert par la mairie.

La commission Vie Participative et Citoyenne remercie également Leclerc Saint-Brice Courcelles qui a fourni les équipements (gants, chasubles, sacs).



Lundi des Auteurs



Lundi 14 octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Alexander Feller, graphiste, auteur et illustrateur multi-talents, dans le cadre du « Lundi des auteurs », en partenariat avec Lecture & Loisirs et la Bibliothèque Départementale de la Marne.

Les élèves de CM1/CM2 ont participé à un atelier autour de *Pétrouchka* ? *Pétrouchka* ! pendant lequel, ils ont réalisé une magnifique forêt de boureaux à l'encre, inspirée de l'univers du livre.



Retour en Images

Fête de la musique



« Bétheniville en fête » a organisé le 21 juin la fête de la musique. Au programme : les élèves de l'école primaire, une chorale improvisée sur une chanson de Graeme Allwright réécrite par Isabelle Boucksom en l'adaptant à Bétheniville, du karaoké, des musiciens de Bétheniville et beaucoup de bonne humeur. Un grand merci à Evan qui a tout mis en musique.

Vivement le 21 juin 2025...



Les paroles de la chanson (merci Isabelle)
Nous, on est fier de Béth'niville
C'est un joli village fleuri
Le maire et tous ses conseillers
Se mobilisent pour pouvoir le dév'lopper.

Refrain :

**Viens, rejoins-nous, dans nos assos
Y a d'la joie d'la bonne humeur (d'la bonne humeur)
On est tous prêts (on est tous prêts) à t'accueillir (à t'accueillir)**

N'hésite pas, tu vas pas le regretter.

Tu as dû voir l'anneau d'roller
Et le parcours de BMX
Si t'es casse-cou, viens t'initier
Nos grands champions seront là pour t'épauler.

Refrain
L'après-midi tu peux venir
A la pétanque pour t'entraîner
Si t'es sportif tu peux aussi
Faire du tennis, de la marche ou bien du foot.

Refrain
Le jeudi c'est Club Equip'âge
Pour les aînés sans limite d'âge
Pour tricoter et s'amuser
Sans oublier le goûter à partager.

Refrain
Si t'aimes livres, jeux d société
Il faut vraiment qu't'aïlles voir Sonia
Dans sa super bibliothèque
Elle est mordue et va bien te conseiller.

Refrain (bis)

Festivités des 13 et 14 juillet



Les festivités des 13 et 14 juillet ont rassemblé un large public, témoignant de l'engouement des habitants pour ces moments de convivialité.

Le repas organisé par l'association « Bétheniville en fête » a, une fois encore, été très apprécié.

Cette année, le conseil municipal a innové en remplaçant le traditionnel feu d'artifice par un spectaculaire son et lumière, qui a conquis de nombreux spectateurs grâce à son originalité et au rythme entraînant des musiques. La soirée s'est prolongée avec un bal animé par un DJ, pour le plus grand plaisir des danseurs.

Le 14 juillet a également réuni les habitants, venus assister au défilé des pompiers, accompagné par les musiciens de l'Union Amicale de Suippes.



- Couverture du risque décès à hauteur de 10 000 €.
- La commune participera à hauteur de 50 % de la cotisation des agents.
- Une ancienneté de 6 mois, correspondant à une présence effective d'un an, est requise pour l'adhésion.

M. Maxime FRANCOIS et Mme Nataly MATHE regrettent que la participation financière de la commune ne dépasse pas le minimum légal de 50 %.

Délibération N°55 – Organisation du Temps de Travail au sein de la Mairie de Bétheniville

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité les dispositions suivantes concernant l'organisation du temps de travail des agents à temps complet de la commune :

- Durée annuelle légale de travail :

Fixée à 1 607 heures, conformément à la législation (incluant une journée de solidarité de 7 heures).

- Temps de travail hebdomadaire :

Établi à 37h30 par semaine pour les agents à temps complet. Les agents travaillant plus de 35 heures bénéficient de jours de réduction du temps de travail (ARTT) pour respecter le plafond annuel de 1 607 heures :
39h = 23 jours ARTT; 38h = 18 jours ARTT; 37h = 12 jours ARTT; 36h = 6 jours ARTT

- Organisation du travail :

Travail réparti sur 5 jours, du lundi au samedi, entre 8h00 et 18h30, avec une pause méridienne obligatoire de 45 minutes minimum.

- Journée de solidarité :

Elle sera assurée par une réduction du nombre de jours ARTT. Ces mesures harmonisent la gestion du temps de travail tout en respectant les cadres légaux.

Informations diverses

Surface alimentaire :

Une lettre recommandée a été envoyée au Directeur de la SCI du Pont Moret pour fixer une date limite pour signer la promesse de vente ou déposer le permis de construire. Le Directeur a indiqué que des modifications des aménagements intérieurs retardent le dépôt du permis.

Antenne SFR :

Deux courriers recommandés ont été adressés à l'ARCEP et au Préfet pour contester la demande d'autorisation d'aménagement. Le projet d'antenne est en pause, et le pétitionnaire envisage d'utiliser une antenne existante pour SFR.

Courriers aux administrés :

Courriers envoyés pour :

- Régularisation d'une construction par rapport au cadastre.
- Élagage de branches empiétant sur la voie publique.
- Réactivation de l'éclairage public la nuit dès le 4 ou 5 novembre 2024 dans le secteur nord-est.

Diverses informations municipales :

Ancienne antenne Orange : L'élagage du terrain Bois Judas a été effectué pour permettre le démontage de l'antenne par l'entreprise SPIE.

Caméras de vidéoprotection : Le système est régulièrement défaillant. Une solution d'essai avec une caméra de 8 pixels a été proposée. Les conseillers souhaitent résoudre ce problème avant la fin du contrat de maintenance.

Caserne des pompiers : Une nouvelle caserne sera construite à Bétheniville après une étude en 2026, avec une construction prévue en 2027.

Commission communication :

Mme Sonia CORPART, recrutée à temps partiel, peut désormais consacrer environ 40 heures par mois à la communication. Le VAB sera publié tous les deux mois et distribué simultanément à tous les administrés par les agents communaux. Les événements municipaux seront diffusés plus rapidement sur le VAB et le site internet.

Toilettes sèches

L'association de roller avait demandé l'installation de toilettes sèches près de leur piste, une idée soutenue par M. le Maire car cela bénéficierait également aux associations de BMX et BATJ. Cependant, les devis reçus, dont le moins cher s'élevait à 17 000 euros, ont conduit à rechercher une alternative.

M. le Maire propose désormais de réaliser une dalle béton accessible PMR et d'installer des toilettes classiques à proximité du local technique, une solution plus économique.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 NOVEMBRE 2024

Présents : M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Marianne LE-COMTE, M. Luc APPERT, Mme Annie LE MOUËLLIC, Mme Isabelle BOUCKSOM, Mme Odile LOMBARD, Mme Nataly MATHE, M. Emmanuel CHONION, M. Maxime FRANCOIS, M. Jean-Pierre PALADINI, Mme Gina BUCHE, M. Frédéric CHAR-TON et M. Arnaud DESSERTENNE

Absents : M. Franck COPITET représenté par M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Georgina COPITET représentée par Mme Gina BUCHE

Délibération N°56 - Procès-verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25 octobre 2024 – Validation

Délibération N°57 – Validation de la décision de refus d'aide financière de la commission pour la gestion de l'action sociale.

Un couple de Bétheniville avec trois enfants a demandé une aide financière pour payer un voyage scolaire en 2025 pour leur aîné. Le père, en arrêt de travail depuis un accident en décembre 2022, est le seul à avoir un emploi à temps complet.

La commission pour la gestion de l'action sociale, lors de sa réunion du 19 novembre 2024, a donné un avis défavorable à cette demande, estimant que le reste à vivre par personne dépasse le barème fixé en 2024. Elle sollicite la confirmation de cette décision par l'assemblée.

Délibération N°58 – Vente de parcelles de terrain cadastrées AE 61-a, 62-a, 63-a et 80-a pour 14539 m² à la SCI du Pont Moret sise à SAINT BRICE COURCELLES
Autorisation donnée à la 1ère adjointe de signer les actes relatifs à cette affaire (2ème adjoint ou 3ème adjointe en cas d'empêchement de la 1ère adjointe)

Complément de la délibération N°32 en date du 15 mai 2024

Le conseil municipal avait décidé, lors de la délibération N°32 du 15 mai 2024, de vendre à la SCI du Pont Moret des parcelles cadastrées AE 61-a, 62-a, 63-a et 80-a (14 539 m² au Lohan) pour 25 €/m², soit 363 475 €, avec frais à la charge de l'acquéreur.

Malgré plusieurs relances :

Une lettre recommandée envoyée le 17 octobre 2024 n'a pas été retirée.

Après un SMS du maire, le président de la SCI a assuré son intérêt et promis de retirer le courrier, mais cela n'a toujours pas été fait.

M. le Maire propose que si le recommandé revient une nouvelle fois et aucun compromis de vente n'est signé d'ici début janvier 2025, la commune engage des discussions avec une autre enseigne sans attendre le 31 janvier 2025.

Informations diverses

CEA (Polygone de Moronvillers)

Le Maire a consulté les conseillers municipaux sur la lettre du Maire de Beine-Nauroy et le documentaire sur le Polygone de Moronvillers. Lors d'une réunion avec les maires du secteur, il a été souligné que la lettre, bien que pertinente sur le fond, manquait de concertation. Chaque commune doit décider de sa signature avant le 10 décembre.

Le Maire a rappelé que :

- Une réunion annuelle depuis 2017 informe sur la démolition et dépollution du site.
- Les analyses des prélèvements effectuées par des laboratoires indépendants sont conformes aux normes.
- La commune met le compte-rendu annuel du CEA en ligne pour informer les administrés.

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas co-signer la lettre du Maire de Beine-Nauroy.

Retour sur les cérémonies du 11 novembre

Le Maire souligne le succès de l'événement : forte participation, bel hommage des sapeurs-pompiers, jeunes sapeurs-pompiers, et des enfants qui ont chanté devant le monument aux morts.

Diverses informations municipales

Travaux sur la commune

- Rue de la Neuville : éclairage public remis la nuit, racordement prévu mi-janvier. Trottoirs en cours et enrobé programmé pour la seconde quinzaine de janvier.
- Route de la Neuville : 250-300 m refaits en 2024 (Grand Reims).
- Programmation voirie pour 2026/2027 : liste confirmée (rues de la Cochette, du Bronze et des Chevaliers).
- Élagage rue de la Neuville prévu en 2025.

Toilettes dans la zone sportive

Les agents communaux construiront la dalle et les murs, seuls les branchements seront externalisés, réduisant le coût à 4 000 €.

Piste de BMX

Le revêtement sable calcaire, usé, nécessite un surfacage. Le bétonnage de l'intérieur de la piste de roller est reporté faute de budget. Proposition de prioriser la remise en état de la piste de BMX en reportant les travaux sur les volets de la mairie. Un devis sera demandé à l'entreprise ALTERA.

Archives communales

Le grenier a été nettoyé et rangé pour accueillir les archives. Difficulté à obtenir des devis pour électricité, menuiserie, et toiture. Une nouvelle entreprise sera contactée.

Antenne SFR

Face au refus de créer une seconde antenne dans la zone sportive, le pétitionnaire relance une demande sur le site initial (zone du Martelet, à 40 m des habitations). Pontfaverger est intéressé par cette antenne.

Stationnement des taxis

Proposition de déplacer les emplacements place du 08 mai 45 vers la place de la Mairie pour libérer l'accès aux commerces et bus.

Le cimetière

Reste 7 places dans les colombariums ; un nouveau sera proposé, similaire à l'existant mais placé de l'autre côté du jardin du souvenir.

Tarifs des concessions, actuellement 250 € pour 30 ans, 350 € pour 50 ans, ces sommes ne couvrent pas du tout le prix des travaux. Une comparaison avec communes voisines indique des tarifs de 500 € et 700 €. Marianne LECOMTE, présidente de la commission cimetière, explique qu'à la prochaine réunion du conseil, en janvier, elle aura des devis pour la pose d'un columbarium.

M. Arnaud DESSERTENNE annonce à l'assemblée que cette année le Téléthon a été annulé pour plusieurs raisons, notamment un manque de bénévoles pour organiser cet événement. La personne qui faisait la sono était prise ailleurs et le magasin de Reims, qui réalisait des animations sur les Lego, n'était pas disponible le jour retenu pour le Téléthon de la commune.

Tournée du Père Noël



organisée par l'association Bétheniville à toutes jambes

LE SAMEDI 14 DÉCEMBRE, BÉTHENIVILLE A RETROUVÉ LA MAGIE DE NOËL AVEC SA TRADITIONNELLE TOURNÉE DU PÈRE NOËL. DANS L'APRÈS-MIDI, LES RUES SE SONT REMPLIES DE JOIE, PETITS ET GRANDS SE SONT RASSEMBLÉS POUR SUIVRE LE DÉFILÉ. LE PÈRE NOËL, SOURIAUT ET JOYEUX, A PRIS LE TEMPS DE RENCONTRER LES ENFANTS ET DE LEUR OFFRIR DES INSTANTS MÉMORABLES. LES HABITANTS ONT PU SAVOURER UN VIN CHAUD RÉCONFORTANT, TANDIS QUE DES CHOCOLATS ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS AUX ENFANTS. L'APRÈS-MIDI A ÉTÉ UN MOMENT AGRÉABLE ET CONVIVIAL, OÙ L'ESPRIT DE NOËL A PERMIS À TOUS DE PARTAGER UN BEAU MOMENT ENSEMBLE. CEUX QUI ONT PARTICIPÉ SONT REPARTIS AVEC DE BONNS SOUVENIRS DE CETTE BELLE TRADITION.



Fin d'année festive et conviviale



Reprise des activités

L'équipage a repris ses activités début septembre, les jeudis après-midi des semaines impaires, comme les années précédentes. Cette saison sera marquée par une nouveauté : une soirée Beaujolais, qui a réuni 75 participants enthousiastes.



Rencontres festives de fin d'année

Deux événements ont eu lieu en décembre :

- Le 4 décembre, une rencontre avec le péricolaire autour d'un petit loto.
- Le 19 décembre, le traditionnel repas de Noël, préparé avec soin par Fabien, notre traiteur local. Ces deux rendez-vous festifs ont chacun accueilli 75 participants dans une ambiance chaleureuse.



À venir

Concours de belote : Rendez-vous le **23 février** prochain pour le 3^e concours de belote. Les inscriptions sont obligatoires, et des récompenses seront offertes à tous les participants.

Pour vous inscrire, contactez-nous au **07 89 65 96 19**.

Commission fleurissement

Vous avez pu admirer cet été qu'une nouvelle fois, le village était joliment fleuri. Ce résultat n'est pas dû au hasard mais le fruit d'une équipe de bénévoles qui n'hésitent pas à mettre les mains dans la terre pour les plantations. Et cela dans la bonne humeur et les éclats de rire. Les vasques avaient été nettoyées par les employés communaux, les plantations furent effectuées. Il a été décidé de fleurir l'hiver, la place de la mairie, de l'église, la salle des fêtes et le monument aux morts. Nous avons pu laisser les graines qui bénéficient d'un temps relativement clément rue de Reims et de Vouziers. Pour la Toussaint, les familles qui sont venues sur les tombes ont apprécié de voir le cimetière bien entretenu.

Merci aux agents municipaux.

(Texte et photo : M. Lombard)



Loto des Sapeurs-Pompiers



Ce loto organisé par l'amicale des pompiers s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Les pompiers sont reconnaissants de votre fidélité qui rend chaque événement aussi réussi. **Rendez-vous pour le prochain loto : le 8 novembre 2025.** Ils vous attendent nombreux ! Merci encore pour votre soutien et votre bonne humeur. **Un grand merci également aux habitants pour leur chaleureux accueil lors de la distribution des calendriers.**



Actualités

Vœux du maire 2025



Le vendredi 10 janvier, M. le Maire Jean-Jacques Gouault avait convié les nouveaux arrivants, les associations de Bétheniville, les membres des commissions municipales, le personnel communal et les adjoints et conseillers pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Ce fut l'occasion de faire le bilan de l'année passée et d'évoquer ce qui est attendu pour 2025. Les représentants des associations de présenter leur activités passées et à venir: ASB, Bétheniville en fête, Pétanque Loisirs, Equip'âge, Poker, Amicale des Sapeurs Pompiers, BATJ, la Saumonée, Roller club, BOBR (BMX), Tennis et enfin les anciens combattants.



Notre député Mme Lise Magnier nous a également honorés de sa présence, et nous a souhaité une bonne année qu'elle voudrait moins mouvementée que 2024 (avec des doutes).



Enfin M. Alphonse Schwein, conseiller départemental de la Marne, nous a également adressé ses vœux en évoquant au passage la diminution des budgets du département compte-tenu de la conjoncture.



La soirée s'est terminée par un verre de l'amitié.



Festival « La Poule des Champs »



Crédit : Sandrine Mulas

Les 13 et 14 septembre a eu lieu la 18^{ème} édition du festival de la Poule des Champs, à Aubérive. La commune de Bétheniville en est partenaire depuis de nombreuses années. D'ailleurs, de nombreux Béthenivillois font partie des bénévoles. Pour cette édition, au programme : Noé Preszow, Stephane, Les aventuriers d'un autre monde (avec Calogero, Cali, Zazie, Richard Kollin, Irma), le Collectif Nos, Tiken Jah Fakoly et Manu Chao.

La prochaine édition aura lieu les 12 et 13 septembre 2025 avec 2 annonces récentes : la Rue Ketanou & les Ogres de Barback le vendredi, Kyo le samedi, pour célébrer les 20 ans de l'album « Le Chemin ».



Vie Associative

Forum des associations

Le **Forum des Associations 2024**, organisé le 7 septembre de 9h à 13h au Terrain des Sports de Bétheniville, a réuni de nombreuses associations sportives et culturelles locales. Parmi les associations sportives présentes figuraient : le **BOBR** (Bétheniville Open BMX Race), le **BRC** (Bétheniville Roller Club), **Pétanque Loisirs**, l'**ASB** (Association Sportive Bétheniville Foot), le **Tennis Club des Rives de la Suippe** et le **BATJ** (Bétheniville À Toutes Jambes). Les associations **Equip'Âge** (pour les aînés) et **Bétheniville en Fête** étaient également représentées.

Cette édition a été marquée par deux nouveautés : l'arrivée du club de poker « **LES100CLUBFIXS** », nouvellement établi à Bétheniville, et la participation de l'équipe de la bibliothèque. Celle-ci a mis en avant ses nombreux ateliers ainsi que son club de lecture.



Club de poker « Les 100 CLUBFIXS »

Nouveau cette année sur la commune de Bétheniville, le club de poker « **LES100CLUBFIXS** » créé il y a 3 ans par une bande de copains des 4 coins de la France. Ils étaient un club national champion des clubs LFP hors région pour la 1ère année de sa création. En concurrence avec 3 autres clubs. Ils sont passés depuis cette année en club régional avec la LFP. Si vous aimez le poker, le hasard, le savoir bluffer et la stratégie n'hésitez pas à venir lors d'une soirée un vendredi soir à 20h30 pour une soirée découverte, à la salle des associations de Bétheniville.

Page Facebook « **LES100ClubsFixs** »
ou le président « **Anchet Jérôme** »



Le Café Tricot

Chaque lundi après-midi, de 13h30 à 16h30, au Café Tricot dans la salle des associations. Que vous soyez débutant ou passionné, venez vous initier au tricot, au crochet ou à la couture, ou simplement partager un moment agréable en poursuivant vos créations. Autour d'un café, d'un thé et de quelques douceurs, laissez libre cours à votre créativité dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Un élan de Dynamisme et de Solidarité



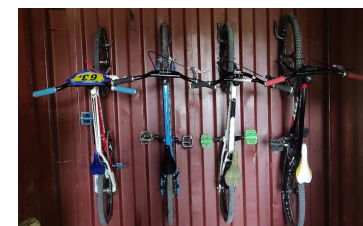
Cette année, le club de BMX de Bétheniville a connu une véritable effervescence, tant sur le plan des activités que des projets réalisés grâce à l'engagement sans faille de nos bénévoles. La passion pour le BMX ne cesse de grandir, et nous sommes ravis d'accueillir un nombre record d'adhérents, tous désireux de partager cette aventure sur deux roues.

Pour cette nouvelle saison, le club a enregistré une augmentation significative du nombre d'adhérents. C'est un véritable plaisir de voir tant de passionnés rejoindre notre communauté. Pour répondre à cette demande croissante et permettre à un plus grand nombre de personnes de s'initier au BMX, nous avons investi dans l'achat de trois vélos supplémentaires. Ces nouveaux équipements sont destinés à ceux qui n'ont pas encore leur propre vélo, garantissant ainsi que chacun puisse profiter des joies du BMX.

Des Travaux au Service de Tous



Grâce à l'implication de nos bénévoles, nous avons pu améliorer les conditions de pratique pour tous les membres du club.



Nous avons également installé des porte-vélos dans notre container, une initiative qui a été très bien accueillie.

Cela permet de ranger les vélos du club en toute sécurité, tout en contribuant à l'organisation de l'espace.

La piste du fait de sa conception subie les aléas de la météo. La remise en état reste un travail de longue haleine.



Le club de BMX est plus qu'un simple lieu de pratique sportive ; c'est une véritable famille où l'entraide et la convivialité sont au cœur de nos valeurs. Grâce à l'engagement de nos bénévoles et à l'enthousiasme de nos adhérents, nous sommes en mesure de continuer à développer notre club et à offrir des expériences enrichissantes à tous. Ensemble, nous faisons du BMX une aventure accessible et passionnante pour tous !

Un nouveau champion à Bétheniville



Le Conseil Municipal tient à féliciter chaleureusement **Tony Lefeuvre**, membre du BRC (Bétheniville Roller Club), pour sa brillante performance lors des World Skate Games 2024. Il a décroché une **medaille d'or** en marathon Master V1 lors des championnats du monde qui se sont déroulés à Sulmona-Pescara, en **Italie**.



Un nouvel entraîneur pour le BMX



À seulement 16 ans, Louis Hase, pilote et compétiteur au sein du club de BMX de Bétheniville, vient de franchir une étape importante dans sa carrière sportive en obtenant son diplôme d'éducateur fédéral. Ce diplôme, reconnu par la Fédération Française de Cyclisme et par l'État, atteste de ses compétences et de son engagement envers le développement du BMX auprès des jeunes et moins jeunes membres du Bétheniville Open BMX Race.

Louis a adhéré au club dès sa création en avril 2021. Depuis ses débuts, il a su se démarquer par sa détermination et son esprit d'équipe. Son parcours au sein du club a été marqué par de nombreuses compétitions où il a fait preuve d'un talent indéniable et d'une passion contagieuse pour le BMX.

Début décembre, Louis a passé les épreuves pratiques de son examen à Schwenheim, en Alsace. Ce moment a été l'aboutissement de plusieurs mois de préparation et de travail acharné. Grâce à sa persévérance et à son dévouement, il a réussi à rejoindre les rangs des éducateurs diplômés du club, aux côtés de deux autres formateurs expérimentés.



En tant qu'éducateur, Louis est désormais en mesure de transmettre sa passion et ses connaissances aux jeunes pilotes du club. Son enthousiasme et son expérience en tant que compétiteur seront des atouts précieux pour inspirer la prochaine génération de cyclistes. Nous sommes fiers de compter Louis parmi nos éducateurs et sommes impatients de voir l'impact positif qu'il aura sur le développement des jeunes talents au sein de notre club. Félicitations, Louis, pour cette belle réussite !